



L'ANTICONFORMISME ET SES ENJEUX ENONCIATIFS DANS LES ROMANS DE KOUROUMA

Dr ESSIS AKPA Alfred
Université Alassane OUATTARA
essisalfred@yahoo.fr

Introduction

La langue met à la disposition de chaque usager une palette de possibilités pour modaliser son discours ou son énoncé. Aussi, pour être compris ou décodé, le message ou énoncé, en situation de communication, doit-il être élaboré et véhiculé selon les règles de sélection et de combinaison des items. Chaque langue en effet, est un système ayant sa structuration et son fonctionnement dont la stricte observance donne de parvenir à une communication plus large et sûre. Mais la mise en fonctionnement de la langue relevant selon Benveniste¹, d'actes individuels de langage, il n'est pas rare de voir dans les œuvres littéraires, une liberté dans l'écriture et dans l'expression entraînant des distorsions relativement aux normes préétablies. Les romans de Kourouma s'inscrivent dans cette mouvance d'anticonformisme qui affecte aussi bien la syntaxe, le vocabulaire que la conjugaison. Son écriture, depuis les prémices, s'est présentée comme une vaste opération de transgressions qui bouleverse les codes de la langue française dans ses fondements essentiels. Par conséquent, elle a été et continue toujours d'être matière à étude, notamment sur le plan énonciatif, malgré les nombreux travaux déjà suscités par cette attitude de non-respect des normes usuelles. De là, apparaît l'opportunité d'une réflexion sur « L'anticonformisme et ses enjeux énonciatifs dans les romans de Kourouma ». Il s'agit de montrer si, au-delà de la simple appropriation linguistique, il ne se cache pas d'autres motivations expliquant de tels usages linguistiques. Dans une démarche descriptive et interprétative, le développement permettra d'abord, d'en montrer des manifestations formelles, à travers les romans de Kourouma, et de dégager ensuite, les valeurs idéologico-énonciatives sous-jacentes.

1. Description morphosyntaxique de l'anticonformisme langagier chez Kourouma

L'anticonformisme est « l'attitude opposée au conformisme, l'hostilité aux normes, aux usages établis. »² Il peut s'assimiler au non-conformisme, c'est-à-dire, l'opposition aux usages, le non-respect des règles. Dans une certaine mesure, il correspond à l'agrammaticalité. Car, est dit agrammatical, « tout ce qui ne répond pas aux critères de la grammaticalité, aux normes de la

¹Dans *Problèmes de linguistique générale*, tome II, Benveniste définit l'énonciation comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel de langage. »

²Paul Robert, *Le Grand Robert de la langue française, Dictionnaire alphabétique et analogique*, Paris, 2010. version électronique, 2^{ème} Edition dirigée par Alain REY.

grammaire »³, qui elle, est « l'ensemble des règles permettant de produire un énoncé en utilisant les mots du lexique d'une langue. »⁴ Pour Jean Dubois et René Lagane, qui confirment cette assertion, une phrase par exemple, est dite agrammaticale, « lorsqu'elle n'obéit pas aux règles de sélection et de combinaison des mots du français ».⁵ Chez Kourouma, l'anticonformisme langagier affecte plusieurs niveaux de la langue. Mais, il importe de savoir que son non-respect des règles d'usage du français n'équivaut pas toujours à l'agrammaticalité ou ne l'induit pas nécessairement. Il implique au contraire, des choix qui font l'originalité de son écriture, même si cette dernière n'exclut pas systématiquement l'agrammaticalité. Aussi convient-il, de distinguer, lors de cette analyse, les cas d'anticonformismes agrammaticalisants, des cas non-agrammaticalisants.

1.1. Cas d'anticonformismes agrammaticalisants

Les cas d'anticonformismes agrammaticalisants, visés dans cette partie, sont les emplois qui font apparaître diverses distorsions et ruptures linguistiques. Sous la manipulation de l'écrivain, en effet, la langue subit soit une déformation, soit un usage inhabituel qui donne lieu à des structures syntaxiques s'écartant des normes usuelles prescrites. Les constructions ainsi obtenues, posent, généralement, un problème du point de vue de leur grammaticalité.

1.1. 1. De la transitivité des verbes

En règle générale, les verbes dits transitifs admettent ou requièrent un complément d'objet qui peut être direct, s'il est transitif direct, et indirect, si le verbe est transitif indirect. Cette règle fait de certains autres, des verbes intransitifs qui peuvent être employés de façon absolue, c'est-à-dire, sans complément d'objet ou s'employer avec des compléments de phrase ou compléments dits de circonstance, avec lesquels ils sont en relation d'indépendance. Kourouma engendre, par son attitude anticonformiste à l'égard de ces principes, des écarts syntaxiques, en transposant des traits distinctifs au niveau de cette classe paradigmaticque. Le corpus est truffé d'occurrences diverses s'écartant des règles de sélection et de combinaison des verbes en français, ainsi qu'on le remarque dans les exemples suivants :

(E1) « Il y avait une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima. » (LSI : 7)

(E2) « Un soleil avait fini » (LSI : 122)

(E3) « Les oiseaux piquèrent. Tout le monde immola. On sacrifia. Djigui avait décidé de braver, de défier. » (MOD : 14)

³ *Le Grand Robert de la langue française, op. cit.*

⁴ Alain Frontier, *La grammaire du français*, Paris, Belin, 1997, p13.

⁵ Jean Dubois et René Lagane, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 1987, p12.

Dans ces exemples, l'acte individuel d'utilisation de la langue évoqué par Benveniste⁶ se perçoit aussi bien en (E1), (E2) qu'en (E3) d'abord, à travers l'emploi du verbe "Finir". De fait, toute langue pour fonctionner, utilise un axe syntagmatique, dont les lois se reflètent sur la chaîne parlée selon les schémas suivants :

$$P = S + V + C.O.D/I$$

$$P = S + V + Att.$$

$$P = S + V + C.C$$

Mais l'on constate d'une part, qu'en (E1), l'usage de la forme impersonnelle entraîne une opération d'inversion du SN (Koné Ibrahim), sujet réel (+humain) de la phrase, que l'on retrouve postposé à son verbe (avait fini). D'autre part, grâce à l'opération de déplacement, nous nous rendons compte que le noyau verbal (avait fini), a subi un emploi intransitif, car ne possédant pas de complément d'objet, malgré sa nature de verbe transitif, renforcée par l'usage de l'auxiliaire (avoir). Cette absence de complément d'objet direct enfreint la règle de sous-catégorisation stricte du verbe et rend la phrase incomplète tant syntaxiquement que sémantiquement. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à poser la question qui suit :

(E1a) « Dans la capitale, il y avait une semaine que Koné
Ibrahima avait fini Quoi ? » (LSI : 7)

Aussi, en (E2), tout en gardant la même analyse relative à l'absence de C.O.D et à la nature transitive du verbe, l'on remarque qu'il y a un problème sur le statut du sujet du verbe (a fini). Le SN (un soleil) a, en effet, les traits (-animé et -humain). Il ne peut donc logiquement accomplir, selon la règle de sous-catégorisation stricte, l'action de finir ou de terminer quelque chose. La conclusion est, également, la même que dans la précédente, étant donné que la question reste toujours posée, à savoir :

(E2a) « Un soleil **avait fini quoi ?** » (LSI : 122)

En définitive, Kourouma opère le transfert d'un verbe transitif vers une autre sous-catégorie de verbes dits intransitifs qui n'admettent pas de complément par moment, en emploi absolu, ou qui n'admettent que des compléments circonstanciels dans des situations de communication données. Ils sont déplaçables, dans la phrase. L'emploi absolu ou intransitif du verbe "finir", dans ce contexte, enfreint la règle de sous-catégorisation stricte qui régit l'emploi des verbes transitifs. Elle

⁶Emile Benveniste, op.cit.

rend, en effet, les deux phrases initiales (E1) et (E2) difficilement acceptables, parce qu'incomplètes tant syntaxiquement que sémantiquement. D'autre part, si l'usage intransitif du verbe "piquer" est acceptable et admis dans le sens de ce contexte(E3), où il signifie « s'enfoncer brusquement, tomber le nez en avant, descendre brusquement, presque à la verticale, piquer du nez », les lexèmes verbaux "immoler, sacrifier et baver" requièrent, quant à eux, des compléments d'objet direct pour respecter la règle de transitivité (directe). Leur emploi absolu relève d'une agrammaticalité et donc d'un anticonformisme de la part de l'écrivain. De fait, il a aligné la construction syntaxique de ces trois derniers verbes sur celle du premier (piquer).

1.1.2. Traduction littérale d'expressions malinkés ou sénoufos

Chez Kourouma, il n'est pas rare de voir apparaître aussi, par le jeu de l'interférence linguistique, des items ou des expressions issus d'emprunts locaux ou de langues africaines, en l'occurrence, le sénoufo et le malinké, comme le témoignent les exemples suivants :

(E4) « Nous avons continué notre bon pied la route » (ANEPO : 45)

(E5) « J'avais un secret que je conservais dans le ventre. » (QORODN : 137)

(E6) « Goûter à Nadjouma » (EALVBS :)

Ces occurrences illustrent l'usage du mécanisme de traduction littérale d'expressions malinkés et sénoufos. En (E4) "faire ou continuer son pied la route" signifie dans ces deux langues maternelles de l'auteur, « marcher, prendre ou reprendre la route, le chemin, s'en aller. » Un tel emploi inattendu dans une phrase française, donne lieu à une construction agrammaticale. Il en va de même avec « avoir ou conserver un secret dans le ventre » et « goûter à Nadjouma » qui signifient respectivement, « Avoir une idée dans la tête ou dans le cœur » et « Coucher avec Nadjouma. » Les phrases françaises qui intègrent ces expressions sont visiblement incohérentes et inintelligibles pour l'interlocuteur ou lecteur utilisant le code français. Car, « Goûter à Nadjouman » par exemple, n'a pas de référence originelle qui se décline au-delà de la métaphore de consommation sous-jacente à l'acte sexuelle. La majeure partie des langues ivoiriennes associe sémantiquement le verbe « manger » au syntagme verbal « faire l'amour ». D'ailleurs la psychanalyse établit la symétrie entre le sexe et la boucle par une homothétie de centre virtuel. Elles le sont encore plus, surtout lorsqu'elles sont reprises plusieurs fois, sans explication, dans le récit. L'auteur opère ainsi des insertions directes de ces types d'expressions dans la syntaxe qui devient difficile à cerner ou à décoder. Car, aucune d'elles n'existe en français et leur acceptabilité pose alors, problème.



1.1.3. Phénomènes de répétitions ou de reprises redondantes

Les distorsions syntaxiques agrammaticalisantes, chez cet écrivain, proviennent aussi, du non-respect de l'ordre canonique de la phrase française qui fait se succéder sujet + verbe + complément (ou attribut). Cet ordre, comme le stipulent les adeptes de la stricte observance des règles, est le seul acceptable du point de vue normatif. Par conséquent, les écarts syntaxiques sont générés par toute disposition ou tout procédé qui enfreint cet ordonnancement. Il en est pourtant ainsi, des occurrences suivantes où les structures syntaxiques des énoncés s'écartent des règles de combinaison sur la chaîne parlée :

(E7) « Es-tu, oui ou non le dernier, le dernier des descendants de Souleymane
Doubouya ? » (LSI : 97)

(E8) « Il fallait réhabiliter nos fétiches, nos fétiches à nous, enfants-soldats. » (ANEPO :
121)

La répétition produite dans ces deux exemples apparaît inutile aux yeux du lecteur. A l'analyse, la répartition des termes redondants obéit au schéma du système: [X + Y] + [X + Y] tel que représenté par "le dernier, le dernier" en (E7) " et nos fétiches, nos fétiches" en (E8). Elle permet d'identifier une reduplication de termes. Le système de répétition relatif à la reduplication n'obéissant pas aux règles de combinaisons syntagmatiques régulières, ces énoncés sont donc frappés d'incongruité. L'irrégularité grammaticale de telles syntaxes s'explique surtout par le fait que la suppression des éléments de dédoublement n'entame ni la grammaticalité, ni la signification des énoncés phrastiques qui les intègrent.

1.1.4. L'omission de la particule adverbiale "ne"

La distorsion énonciative vient également de l'omission ou de la troncation de la particule "ne" du morphème de négation totale « ne...pas », comme on le voit, par exemple, dans :

(E10) « Mais avec nous, ça s'est pas passé du tout comme ça. » (ANEPO : 55)

(E11) « On lui cassera pas les oreilles, on l'emmerdera pas avec des histoires. »
(ANEPO : 176)



La négation totale, selon Wagner et Pinchon⁷, s'effectue normalement au moyen de l'adverbe du degré plein «ne...pas et tous ses équivalents». Mais le corpus d'analyse regorge d'exemples qui, à l'image de (E10) et (E11), présentent des cas d'omission de la particule " ne ", par l'auteur. Mais cette agrammaticalité semble être le pendant d'un usage analogique à des cas où l'adverbe " pas " assure à lui seul, la négation d'un terme autre que le verbe. Relativement à la stricte observance des normes, ces énoncés phrastiques ne peuvent être de mise que dans la langue familière dont le niveau est relâché comme c'est le cas dans l'exemple ci-après :

(E12) « Me voilà présenté en six points, pas un de plus en chair et en os. Voilà ce que je suis; c'est pas un tableau réjouissant. Maintenant, après m'être présenté, je vais vraiment vraiment conter ma vie de merde, de damné.» (ANEPO : 12)

La troncation de la particule adverbiale "ne" répond, ici, à un souci d'archaïsme et marque aussi l'usage familier dans ce cas d'espèce. Or, pour être totale, la négation doit se dire par un adverbe encadrant le verbe.

1.1.5. Emploi conjoint d'un pronom avec un nom ou un autre pronom

La distorsion syntaxique est parfois amenée par la transgression des normes établies comme dans l'emploi du pronom personnel tonique en position de sujet conjoint à un nom ou un autre pronom ainsi, qu'on peut l'observer dans :

(E13) «Moi et certains de mes camarades qui doutaient de l'efficacité de leurs fumisteries de fétiches, nous avons ri sous cape.» (ANEPO : 122)

où l'on assiste à une distorsion de la règle d'emploi du pronom coordonné à un nom ou un autre pronom dans le syntagme nominal. La logique de bienséance exige, en effet, que "moi" succède à "mes camarades" dans la construction du SN. Mais, Ahmadou Kourouma choisit de faire un usage distordu relativement à ce principe. Il intervertit l'ordre des éléments du syntagme nominal en plaçant le pronom personnel «moi» au début du SN sujet ; ce qui constitue une rupture d'avec la norme usuelle qui demande que l'on place toujours «moi» en seconde position ou après (le) ou les pronoms et noms avec lesquels il constitue le SN global, tel que cela se présente dans la correction qui suit .

(E13a) «Certains de mes camarades et moi qui doutions de l'efficacité de leurs fumisteries de fétiches, nous avons ri sous cape.» (ANEPO : 122)

WAGNER (R.L) et PINCHON (J), *Grammaire du Français classique et moderne*, Paris, Hachette Supérieur, 1991.

Mais, pour l'auteur, (moi + ils) correspond à (ils). Cela se voit par le maintien en l'état, de la forme verbale (doutaient) en (E13). Or cette forme sous-entend que seuls, " certains de ses camarades doutaient de l'efficacité des fétiches". Tel qu'on le voit, les écarts ou distorsions syntaxiques marquant l'occurrence ci-dessus mentionnée, entament sérieusement l'intégrité tant grammaticale que sémantique de la phrase qui les renferme. Elle résulte de l'attitude anticonformisme affichée par l'auteur qui trouve ici, l'occasion d'exprimer une distanciation.

1.2. Cas d'anticonformismes non-agrammaticalisants

A l'opposé des cas d'anticonformismes agrammaticalisants qui entraînent la production d'énoncés ou de structures syntaxiques dont l'acceptabilité pose problème, sont traités dans cette rubrique, les cas non -agrammaticalisants. Il s'agit des faits de langue qui, dans le corpus d'analyse, bien que ne respectant pas les normes de sélection ni de combinaison, n'entraînent pas forcément l'agrammaticalité.

1.2.1. L'usage des temps narratifs

Le refus de se conformer aux principes élémentaires et aux pratiques ordinaires de la langue s'est ressenti également dans le maniement du système temporel. Kourouma a, en effet, déployé le futur dit catégorique, dans la narration historique. En témoigne, l'extrait suivant :

(E14) « Le nouveau sage de l'Afrique, le dictateur Eyadema, fera venir Foday Sankoh à Lomé, capitale du Togo. Il le rétablira dans tous ses droits, ses vices. Il lui donnera tout : les femmes, les cigarettes, le cellulaire et le grand palabre. Il sera libre de ses mouvements. On reprendra à zéro les discussions. Le bandit Foday Sankoh dira encore non, toujours non. Il ne voudra pas reconnaître les autorités élues. Il ne voudra pas de cessez-le-feu. Il ne voudra rien (Il s'en foutra, il tiendra la Sierra Leone utile). Alors le dictateur Eyadema aura une idée géniale, une idée mirifique. Cette idée sera activement soutenue par les USA, la France, l'Allemagne et l'ONU.» (ANEPO : 177)

Dans cette séquence, la narration des faits passés est délibérément menée au futur simple, temps pourtant dévolu au discours commentatif, plutôt qu'au discours narratif, selon les termes de Harald

Weinrich⁸. Ce choix n'est qu'une confirmation de la tendance libéraliste de l'écrivain Ahmadou Kourouma, à qui rien ne semble échapper, dans sa volonté de recréer (refonder) la langue française.

1.2.2 L'énonciation rapportée

L'écrivain Kourouma fait subir également au discours rapporté en tant que dédoublement énonciatif, des ruptures de construction. Il rompt la fonction démarcative des marques de ponctuation qui la caractérisent, ainsi que cela se présente dans les exemples suivants :

(E20) «L'homme au totem léopard était un potentat. De la criminelle espèce, de la pire espèce. Ajoute le répondeur.» (EALVBS)

La rupture ici, vient du fait que Kourouma, dans la construction de l'incise extérieure, use d'un point, juste après le fragment du discours rapporté et inséré. La suite de la phrase est introduite par une majuscule. Le verbe introducteur est alors le début de cette phrase terminale. Il existe ici, une double rupture syntaxique de base, par la présence "abusive" d'un point au milieu de la phrase, entre le morphème lexical "Potentat" et la préposition "de", qui devraient normalement être séparés l'un de l'autre, par une virgule. Mais Kourouma, par non-conformisme, a préféré le point à la virgule, opérant ainsi un emploi quelque peu expansif qu'on relève dans la reprise : « De la criminelle espèce, de la pire espèce. » De plus, le discours citant "Ajoute le répondeur", devrait être séparé du discours cité par une virgule, en lieu et place du point. L'auteur en fait une proposition pleine apparemment indépendante. Cette distorsion parsème l'ensemble de sa troisième œuvre intitulée *En attendant le vote des bêtes sauvages*.⁹

1.2.3. La transposition de lexèmes étrangers dans le français

L'abondance de mots empruntés aux langues africaines en général et au lexique malinké en particulier, ainsi que l'omniprésence d'un certain nombre de mots tels que "Allah", et l'apparition quelquefois inattendue de lexèmes arabo-musulmans, sont le signe d'une volonté manifeste de l'auteur de se distinguer par son écriture et son langage comme c'est le cas dans :

(E15) «Monnè, Outrages et Défis » Titre du deuxième roman

(E16) « Allah n'est pas obligé » Titre du quatrième roman

⁸ WEINRICH (H), *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier-Hachette, 1982

⁹ Le titre du troisième ouvrage de Kourouma.

Le lecteur qui par ces titres, se voit contraint de s'impliquer dans le déroulement du récit, se rend compte après quelques efforts de recherches personnelles ou quelques interrogations, que "Monnè" veut dire "outrages" ou "défis", et que "Allah" désigne Dieu, le Tout Puissant, le Miséricordieux, l'Omniprésent, dans la langue malinké. "Allah" employé de prime à bord dans le titre, apparaît ensuite, dans tout le récit. Ce qui montre bien l'anticonformisme de la part de l'auteur qui préfère ce lexème arabo-musulman à tous ses synonymes ou équivalents existant dans la langue française. Cette attitude est corroborée par le fait qu'il n'accompagne cet usage ni par une traduction intratextuelle ni par une explication infrapaginale. On retrouve également cet africanisme linguistique dans des exemples comme :

(E17) «Tous les membres des ton, lo, n'koron et tous les vieux qui, ayant tout appris, entendu et pratiqué, méritaient le respect.»(MOD : 61)

(E18) «Non ! Roi Keita, Fama de Soba, je ne me mettrai pas à ton service. »
(MOD : 43)

Dans sa quête particulière de mots ou d'expressions justes, l'écrivain fait également usage d'un certain nombre de procédés ayant trait à l'archaïsme, au néologisme et au prosaïsme. Les syntaxes qui les intègrent n'obéissent pas toujours aux règles de construction ou de formation en vigueur dans la langue française.

1.2.4 Des cas d'archaïsme

Le recours à l'archaïsme chez Kourouma est surtout marqué par l'emploi de mots très anciens dont l'usage est quelquefois révolu ou proscrit par les puristes. Jugeons-en par les occurrences suivantes :

(E19) «Malgré le divorce accordé par l'administrateur colonial avec les droits de la femme, malgré que Morifing avait la garde de ses deux enfants, le chasseur violent continuait de chercher ma tante et son mari.»(ANEPO : 34)

(E20) « Sa mauvaiseté pourrait salir tout le Bolloda si on la sacrifiait aux alentours de la ville. » (MOD : 149)

L'utilisation du morphème grammatical conjonctif "malgré que" pour exprimer l'opposition concessive, est un tour vieilli et révolu. Il est même proscrit par les puristes qui préfèrent se servir désormais des conjonctions telles que : (bien que, encore que, quoique...) pour introduire une subordonnée de cette nature. Son utilisation dans ce contexte, loin de refléter une méconnaissance de la norme en la matière, répond certainement à un souci d'archaïsme et doit attester de l'usage familial et populaire qui caractérise le langage de l'auteur, par moment. Cependant, l'usage moderne

admet l'utilisation de "malgré", à condition de le faire suivre immédiatement par un syntagme nominal ou par l'expression "le fait que" suivi d'une paraphrase, tel que cela se présente au début de l'exemple 19 :

(E19a) «Malgré le divorce accordé par l'administrateur colonial avec les droits de la femme, malgré que Morifing avait la garde de ses deux enfants, le chasseur violent continuait de chercher ma tante et son mari.»

Avec l'usage du morphème lexical "mauvaiseté" en (E20), nous avons également à faire à un tour d'un usage vieilli et dépassé, remplacé par le vocable de "méchanceté". Mais le procédé d'archaïsme, loin d'être simplement vicieux ici, revêt chez cet écrivain, d'autres valeurs avec des emplois comme :

(E21) «C'était un camarade de groupe d'âge, un camarade d'initiation, donc un très vieux ami. » (ANEPO : 42)

(E22) « La meilleure protection pour la pauvre était que tout Soba ignorât sa vraie filiation. » (MOD : 119)

De fait, les morphèmes lexicaux "Vieux" et "pauvre", habilement employés par Kourouma dans ces occurrences (E21) et (E22), apparaissent comme des tours archaïques d'une utilisation parfois difficile et rare. Ils semblent manifester une réelle compétence linguistique de l'auteur. Le fait que leur emploi soit simplement vieilli mais d'usage encore possible mais rare, atteste d'une certaine érudition de la part de Kourouma dont ils révèlent l'aspect classique du style.

1.2.5. Des cas de néologisme

Les usages néologiques sont en rupture d'avec les syntaxes et les lexèmes réguliers (autorisés). De nombreux cas comme ceux qui suivent, le montrent dans le corpus :

(E23) «C'était pour atténuer les rigueurs du socialisme qu'il hantait les frontières, trafiquait les devises et contrebandait les marchandises.» (LSI : 85)

(E24) «Enlevez-moi d'ici. Sinon, je vais vous féticher. Vous féticher tous.» (ANEPO : 106)

Dans ces exemples, l'écrivain crée sur la base des racines nominales "contrebande" et "fétiche", de nouveaux verbes qu'il insère directement dans les phrases françaises sans aucune forme ou marque typographique pouvant les distinguer. Ainsi, les lexèmes obtenus ne sont reconnus par aucun dictionnaire. Par conséquent, ils sont ignorés de la langue française. Ce type d'emploi insolite ou atypique se rencontre dans presque tous les paradigmes dont notamment le paradigme nominal :

(E25) « Il descendit vers le sud et bivouaquait à quelques distances de Soba. Samory demandait, précisa l'envoyé, à tous les rois de la région de venir boire le déguè de la suzeraineté et reconfirmer le serment de lutter jusqu'à la mort, pour préserver la Négritie de l'irréligion.» (MOD : 25)

(E26) «L'infirmier le comprend, aucune médication européenne moderne ne peut être efficace.» (EALVBS 47:)

Créés en référence à "nègre" et "médication", les cas de néologisme morpho-analogique, construits ici, sont inconnus des lexiques officiels de la langue française, consignés dans les dictionnaires conventionnels.

1.2.5. Des cas de prosaïsme

Synonyme d'un langage terre à terre, vulgaire ou parfois grossier, cet artifice langagier est très fréquemment utilisé par Kourouma, pour marquer son refus de se conformer au parler normatif qu'il considère certainement comme trop contraignant en des circonstances données. Par exemple, lorsqu'il décide de décrire les choses avec le réalisme qui lui sied, il en use comme d'un moyen, sous trois aspects caractéristiques : le style grossier, le style vulgaire et le style pseudo-euphémiste. Dans les énoncés incarnant le style grossier, l'énonciateur utilise des procédés de comparaison où les comparants comportent des expressions prosaïques présentant sans détours, les réalités dépeintes avec des images fortes et pittoresques. Les faits sont rendus de sorte à choquer ou à attirer le sourire du lecteur. C'est ce qu'illustrent les occurrences suivantes :

(E27) «Yacouba ...avait fini par ressembler lorsqu'il marchait, à quelqu'un qui avait de gros testicules herniaires, une volumineuse hernie. » (ANEPO : 204)

(E28) «C'étaient des vrais vieillards féticheurs, non musulmans...ils étaient vilains et sales comme l'anus de l'hyène...Tellement ils croquaient des colas que deux avaient les mâchoires nues, complètement nues comme les séants d'un chimpanzé. » (ANEPO : 26)

Les séquences énonciatives du style vulgaire relèvent quant à elles, d'expressions ou de lexèmes métaphoriques qui choquent non seulement par leur caractère à la fois grossier et injurieux, mais



situent l'énoncé à un niveau très familier de la langue. L'énonciateur exprime par ces éléments de nature prosaïque, des sentiments vifs : dans ce contexte, il s'agit de la grande indignation de l'énonciateur face aux scènes qu'il vit et dont il parle :

(E29) « Bâtards de fils de chien ! » (LSI : 27)

(E30) « Ce criminel de pays la Cote d'Ivoire,...dans cette fichue bordélique ville Bété de Daloa. » (QORDN : 19)

Les occurrences du prototype pseudo-euphémiste se caractérisent par des expressions également, métaphoriques ou périphrastiques au moyen desquelles le sujet parlant feint un certain euphémisme langagier, mais qui restent marquées par une interférence avec le parler populaire et le malinké ainsi que nous le montrent les exemples ci-après :

(E31) « Toute la journée, votre margouillat battait de la tête sous le pantalon, ajoute le répondeur en riant. »(EALVBS : 134)

(E32) « Le Président Gbagbo est le seul à avoir été un vrai garçon sous Houphouët, le seul à avoir eu du solide entre les jambes » (QORODN : 11)

L'expression "votre margouillat battait de la tête sous le pantalon" est en effet, une allusion métaphorique au sexe en érection du sujet référentiel, quand "être le seul à avoir été un vrai garçon" et "le seul à avoir eu du solide entre les jambes" sont des termes dépeignant et définissant un homme brave ou courageux. Les expressions prosaïques apparaissent alors, comme des distorsions lexicales en ce sens qu'elles sont marquées par l'usage de lexèmes ou de morphèmes d'un caractère relâché et peu soigné, qui caractérisent la langue familière. Cette manière d'exprimer ses idées et les réalités manquant de noblesse, ne peut donc être acceptée par la norme qui est de l'essor du purisme linguistique. Étant en conflit ou en décalage avec la stricte observance des règles grammaticales, le prosaïsme tombe logiquement sous le coup des sanctions normatives qui en font des distorsions ou des écarts linguistiques.

En définitive, l'anticonformisme, chez Kourouma, est tout aussi lexical, phrastique, qu'énonciatif. Il se définit comme une vaste opération de déconstructions agrammaticalisantes et non agrammaticalisantes, occasionnant l'emploi de néologismes intégrés et non intégrés, des inventions de l'auteur et l'utilisation abusive de procédés grammaticaux. Cependant, toute œuvre de l'esprit n'étant point un jeu gratuit ni une fantaisie dilettante, il va falloir trouver des significations

particulièrement adéquates à cette attitude non-conformiste marquant l'utilisation du code langagier français.

2. Valeurs idéologico-énonciatives de l'anticonformisme Kouroumaïen

Le non-respect des normes établies par le code langagier français, apparaît comme un moyen d'expression idéologique et énonciatif utilisé par l'écrivain Kourouma. Aussi, importe-t-il à l'issue de cette étude descriptive de cas formels, d'en ressortir les sens ou, à tout le moins, les valeurs les plus plausibles qui sous-tendent cette attitude rebelle vis-à-vis du français. Autrement dit, quel message veut-il laisser entrevoir par ce style d'écriture ?

2.1. L'anticonformisme comme une manifestation de la liberté d'expression

Se situant à tous les niveaux de la langue et s'attaquant délicatement à tous les paradigmes, ainsi qu'à leur mécanisme combinatoire, l'anticonformisme Kouroumaïen ne peut guère être réduit à de simples écarts langagiers ou de simples faits de style. Certes, ils ne sont pas à exclure dans les significations à lui attribuer, mais il convient d'y voir tout d'abord, la manifestation d'une véritable quête de liberté d'expression. Car, comment expliquer les constructions comme : « Si le capitaine opère ta jambe, tu vas mourir, complètement mourir, totalement mourir comme un chien. » (ANEPO : 25) ou « J'ai tellement eu peur et peur et peur que j'ai crié trois fois « maman » (ANEPO : 46), si ce n'est que par la volonté de s'exprimer librement en faisant éclater totalement la norme centrale qui semble trop contraignante pour l'écrivain. Ce fait majeur est, en effet, l'un des vecteurs du processus d'appropriation (ou indigénisation) linguistique dans lequel s'est engagé l'écrivain, depuis le début, et qui s'est mué en une africanisation du français.

Au-delà de tous les nombreux motifs qui sont les pendants de cet engagement, la volonté de se libérer et de s'exprimer librement, nous semble la plus significative de cette transgression généralisée affichée face au français. Visiblement, il exprime la volonté de « se libérer du carcan qui lui été imposé depuis que tout enfant (...) il a franchi le seuil de l'école française. »¹⁰Dans ce sens, Kourouma choisit, en effet, d'écrire à l'africaine, en puisant systématiquement des éléments de sa langue maternelle et même, d'autres langues africaines qu'il a côtoyées. L'on n'est point surpris dès lors, de découvrir des expressions comme : « Prendre son pied la route » ; « Nous avons continué à marcher notre bon pied la route sans nous soucier parce que nous étions vraiment contents et fiers. », qui sont le reflet de cette influence du malinké et du milieu traditionnel africain. Les usages suscités apparaissent comme un témoignage de cette influence.

¹⁰Pierre Dumont, « *Regard interculturel sur les particularités lexicales du français d'Afrique* », Tréma, 2008, mis en ligne le 01 novembre 2010 et consulté le 04 novembre 2012, URL : <http://tréma.revue.org/> 179.

Ainsi, en écrivant, Kourouma se présente comme « un énonciateur francophone pour qui la langue française se présente à la fois, comme l'expression d'une identité singulière et d'une identité collective. »¹¹ Le langage hybride qu'il sert au lecteur est alors, comme le dit Pierre Dumont, « une langue appropriée par un auteur francophone qui fait la peinture d'un univers social dont il est si totalement imprégné qu'il ne pense même pas à l'expliquer à son lecteur, par moment. Les faits sont supposés assez connus et légitimes pour que toute référence dictionnaire réelle ou inventée soit désormais inutile. »¹² Cette réalité donne de voir des emplois insolites du genre « Allah n'est pas obligé ! » ; « Salam alékoum ! » ; « J'avais un secret que je conservais dans le ventre » ; « goûter à Nadjouma » ; « Boire le dègè de la suzeraineté », etc. A travers ces usages, Kourouma rejette totalement la norme exogène pour faire place à une norme endogène, plus africaine, afin que la parole proférée soit étendue à tous. Autrement dit, il écrit pour toute sorte de lecteur. Il ambitionne de se faire lire et percevoir par toute sorte de gens. Au-delà de cette liberté d'expression qui fait aller et venir l'écrivain entre les différents paradigmes qu'il entremêle à souhait, comme pour noyer totalement la norme centrale et la remplacer par une norme beaucoup plus africaine, il apparaît une autre ambition qui est de d'affirmer son identité culturelle et artistique.

2.2. L'anticonformisme comme affirmation d'une identité culturelle et artistique

L'attitude subversive de l'écrivain à l'égard du français, s'inscrit, il est vrai, dans l'optique d'une appropriation systématique de la langue de l'ex-colonisateur. Mais, face au déficit d'expressivité du français qui ne satisfait pas à toutes ses attentes pour exprimer les réalités africaines, elle se trouve être une occasion, voire une aubaine pour affirmer son identité culturelle et authentifier son statut de créateur. Car, comme le soutient Marie Bréchoud, « s'il manie la langue française et dialogue avec elle, c'est qu'il la connaît parfaitement, s'il l'emploie ainsi, c'est au nom de l'expression juste »¹³ Son lexique, en effet, fait quelque fois étalage de mots dont le caractère savant comme dans « Non, non, nous refusons Pétain et Bernier dans notre parentèle. » (MOD : 206) ; « Le fumet du sang humain se mêla à celui des bêtes et troubla l'univers. » (MOD : 13), expose le style classique, respectueux des règles de la mesure ou des normes du parler ou de l'écrit. Le cas de l'emploi de l'adjectif qualificatif «vieux» qui commute avec «vieil» devant le substantif masculin «ami», est très édifiant en la matière.

L'écrivain écrit en substance : « C'était un camarade de groupe d'âge, un camarade d'initiation, donc un très vieux ami. » (ANEPO : 42) Cet usage est tout aussi autorisé et correct en français moderne.

¹¹ Pierre Dumont, op.cit.

¹² Pierre Dumont, op.cit.

¹³ Marie Bréchoud, *Le style et ses pièges*, Editions archipoche, Paris 2011, p12-13



En employant "un très vieux ami", expression qui se prononce avec la liaison entre "vieux" et "ami", Kourouma qui n'ignore pas l'usage moderne, opère un choix illustrant non seulement son anticonformisme, mais confirmant aussi, une certaine compétence linguistique. Il montre à l'usager contemporain la complexité de la langue française, en exposant la nuance sémantique entre les deux usages. Pour un locuteur moderne, en effet, "un vieil ami" donnerait sur le plan antonymique par exemple, "un jeune ami" et sur celui du genre, opposerait "une vieille amie" à "une jeune amie". Ce que semble contester l'auteur. Kourouma, par ce tour, ne met pas l'accent sur l'aspect physique ou physiologique du référent "ami" mais plutôt sur la durée de la relation qui lie le locuteur à l'instance référentielle. Autrement dit, l'emploi du GN "un vieux ami" met en relief cette nuance entre les deux items. Comme l'indiquent Wagner et Pinchon¹⁴, 'un vieux ami' désigne "un ami" de très longue date. C'est ce que l'auteur confirme par son explication et sa déduction qu'on retrouve dans la fin de l'occurrence : «...c'est *donc* un très vieux ami.». Cependant, la norme d'emploi précise qu'un tel usage nécessite la liaison entre le substantif "ami" et l'adjectif "vieux". En sus, son recours à l'archaïsme que l'on voit à travers les items et autres structures comme: « Sa mauvaiseté » (MOD : 149) ; « Un homme franc charitable et matineux. » (MOD : 13), et sa propension aux néologismes sémantiques et morphosyntaxiques qui transparaissent dans les trouvailles telles que « contrebandait les marchandises, (LSI : 85) ; « je vais vous féticher. Vous féticher tous. » (ANEPO : 106), « Aucune médication européenne moderne ne peut être efficace. » (EALVBS : 47), sont autant d'indices et d'arguments qui corroborent cette compétence linguistique et ce génie créateur qui sont le lot de l'écrivain dans ses œuvres.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il convient d'affirmer que l'anticonformisme, tel qu'affiché dans ses œuvres, permet, véritablement, à l'écrivain de remplir des enjeux communicatifs. Se sentant à l'étroit, il décide de se donner du large, en créant un lexique et une grammaticalisation propres à lui. Cela l'induit à user de procédés littéraires divers susceptibles de lui permettre des nuances sémantiques escomptés qui ressortissent à l'oralité africaine dont il s'emploie, visiblement, à restituer le grand parler. Avec les distorsions d'ordres morphosyntaxique et lexical constatées, Kourouma Ahmadou opère non seulement, son élargissement sur le plan de l'expression, mais il se singularise et s'affirme sur le plan de la création langagière et littéraire.

Bibliographie

¹⁴Robert Léon WAGNER et Jacqueline PINCHON, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette Supérieur, 1991.

BENVENISTE (E), *Problèmes de linguistique générale*, tome2, in «*Les relations de temps dans le verbe français*», p237-250, Paris, Gallimard, 1974.

BRECHOU (M), *Le style et ses pièges*, Editions Archipoche, Paris, 2011.

DUBOIS (J) et LAGANE (R), *La nouvelle Grammaire du français*, Paris, Larousse, 1973.

DUMONT, (P.) « *Regard interculturel sur les particularités lexicales du français d'Afrique* », Tréma, 2008, mis en ligne le 01 novembre 2010 et consulté le 04 novembre 2012, URL : <http://tréma.revue.org/> 179.

KOUROUMA (A), *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, collection Points, 2000.

- *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil, collection Points, 1998.
- *Les soleils des Indépendances*, Paris, Seuil, collection Points, 1970.
- *Monnè, Outrages et Défis*, Paris, Seuil, collection Points, 1990.
- *Quand on refuse on dit non*, Paris, Seuil, collection Points, 2004.

NOUMSI (G. M.), *La créativité langagière dans la prose romanesque d'Ahmadou Kourouma*, L'Harmattan, Paris, 2009.

TRO DEHO (R.), *Création romanesque négro-africaine et ressources de la littérature orale*, L'Harmattan, Paris, 2005.

WAGNER (R.L) et PINCHON (J), *Grammaire du Français classique et moderne*, Paris, Hachette Supérieur, 1991.

WEINRICH(H), *Textuelle du français*, Paris, Didier-Hachette, 1982.